Question écrite N° 3917

Calendrier scolaire et jours sans enseignement : quels impacts pour les familles jurassiennes et la continuité scolaire ?

Sandra Hauser (Le Centre)

Les décisions relatives à l'organisation du calendrier scolaire ont des répercussions qui dépassent le cadre du fonctionnement des établissements scolaires. Elles peuvent notamment influencer la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, l'organisation quotidienne des parents ainsi que la continuité de l'enseignement.

À titre d'exemple, les journées sans enseignement, telles que le pont de la Fête-Dieu ou la fermeture de certaines écoles à l'occasion du congrès syndical des enseignants, sont susceptibles d'entraîner des conséquences concrètes pour les familles jurassiennes, notamment par la nécessité de trouver des solutions de garde supplémentaires ou contraindre certains parents à prendre des jours de congé. Il paraît légitime de s'interroger sur les possibilités d'adapter l'organisation de ces journées afin de limiter leurs conséquences pour les élèves et leurs familles.

Dans ce contexte, il semble pertinent de disposer d'une vue d'ensemble des pratiques en vigueur, de leurs fondements légaux ainsi que de leurs conséquences organisationnelles.

Dès lors, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. **Pratiques en vigueur et bases légales : Quelles sont les pratiques actuellement en vigueur dans les établissements scolaires jurassiens en matière de ponts, de congés supplémentaires et de journées sans enseignement liées à des congrès syndicaux ou à des formations ? Quelles en sont les bases légales ?**
2. **Conséquences organisationnelles : Quels sont les effets organisationnels liés à ces journées sans enseignement, notamment pour les établissements scolaires et les familles jurassiennes ? Le Gouvernement dispose-t-il d'une évaluation de leurs conséquences sur la continuité de l'enseignement et l'organisation des familles ?**
3. **Organisation du calendrier scolaire : Dans quelle mesure serait-il possible de planifier les congrès syndicaux et les formations du corps enseignant durant les périodes de travail sans enseignement, afin de limiter les journées de fermeture des écoles ?**

Sandra Hauser (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Boris Beuret (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)
- François Monin (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Pascal Eschmann (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)

- Clément Piquerez (Le Centre)
- Sylvain Quiquerez (Le Centre)
- Aubin Montavon (Le Centre)
- Sébastien Piquerez (Le Centre)
- Souade Wehbé (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 02 novembre 2026